

## Des parcs et des endroits publics encore plus sécuritaires

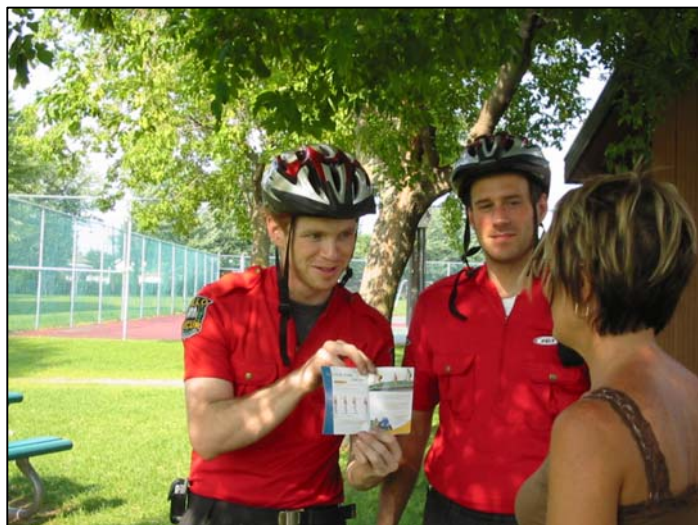
Les parcs et les lieux publics sont des endroits associés à la tranquillité, à la sécurité et à la qualité de vie. Afin de rendre ces lieux encore plus agréables à fréquenter et plus sécuritaires, la Ville de Joliette a entrepris une campagne de prévention et de sensibilisation ayant pour thème : « La courtoisie dans mon quartier, je m'implique ».

Cette campagne se décline en deux volets : depuis le 5 juin, Mme Joanie Vermette, étudiante de deuxième année en techniques policières et coordonnatrice de la campagne, rencontre des commerçants et des citoyens afin de recueillir, sous forme d'un mini sondage, leurs commentaires et leurs observations. Ces informations permettront de déterminer les principaux irritants et ainsi, d'établir des priorités d'action.

En outre, deux étudiants de Cégep, rattachés à l'organisme Vélo-Sécur, ont commencé, le 29 juin, à sillonner les parcs et les lieux publics. Ils rencontrent des personnes sur place et discutent avec elles; ils en profitent pour distribuer de l'information sur la réglementation en vigueur dans les différents parcs et lieux publics.

### Des comportements à améliorer

Les incivilités qui se produisent de temps à autres dans les parcs et les lieux publics, à Joliette ou dans la région, sont généralement sans conséquence grave. Pour cette raison, certains peuvent croire qu'elles sont tolérables mais il n'en est rien. La consommation de drogue ou d'alcool, le bruit excessif, les feux de camp et le bris d'équipements, cela va de soi, sont strictement interdits. La présence des patrouilleurs de Vélo-Sécur permettra justement de régler à la source des problèmes qui, autrement, pourraient dégénérer.



**Les patrouilleurs de Vélo-Sécur discutent avec les personnes qu'ils rencontrent dans les lieux publics et leur fournissent des informations utiles.**

Les patrouilleurs effectueront leurs visites à différents moments de la semaine et de la fin de semaine. Ils visiteront particulièrement les endroits où les comportements de quelques individus ou de petits groupes peuvent faire place à l'amélioration. Les endroits qui seront les plus fréquemment visités sont les parcs Lajoie, Antonio-Barrette, Arthur-Normand, Réal-Laurin, Hervé-Champoux et Émile-Prévost. Les patrouilleurs surveilleront aussi la place Bourget et la cour

arrière de certains commerces. Si une situation l'exige, ils pourront demander le support de la police de la région de Joliette.

### **Les citoyennes et citoyens invités à s'impliquer**

Parallèlement au travail de patrouille à vélo, la coordonnatrice du projet, Mme Joanie Vermette, rend déjà visite et s'entretient avec les personnes demeurant en bordure des parcs. Elle leur suggère de s'impliquer dans la campagne de prévention et de sensibilisation en leur demandant notamment de signaler les infractions aux policiers. Notons que certaines activités seront organisées dans les parcs municipaux et ces citoyennes et citoyens seront invités à y participer.

Tout cela n'est pas gratuit. La Ville de Joliette prévoit que la campagne « La courtoisie dans mon quartier, je m'implique » coûtera 22 000 dollars cet été. L'argent servira à défrayer les salaires des intervenants, leur formation ainsi que l'achat d'équipement tels les vélos, les radios portatives, les trousseaux des premiers soins, etc. Dans le contexte où la tranquillité et la sécurité sont intimement liées avec la qualité de vie, il s'agit certainement d'un investissement pour l'avenir.



La campagne de prévention et de sensibilisation à la sécurité dans les parcs et les lieux publics implique de nombreux partenaires dont le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Joliette, le Service de police de la région de Joliette, le CLSC Joliette, l'Association des jeunes de la rue ainsi que la Société de développement du centre-ville de Joliette. À l'avant-plan, au centre, nous apercevons le maire de Joliette, M. René Laurin, et la coordonnatrice du projet, Mme Joanie Vermette, en compagnie des patrouilleurs de Vélo-Sécur, MM. Jean-François Gauvin et Évans Lamarre.

Pour information : Yvon Fréchette  
Agent de communication  
Ville de Joliette  
450 753-8189 [yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca](mailto:yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca)